

JL 20/06/2011

Ametyst : le rapport qui met en doute le marché

Méthanisation | L'Odam a remis le document au préfet.

L'Observatoire des déchets montpelliérains (Odam) n'a jamais caché son opposition à l'implantation d'une usine de méthanisation capable de traiter plus de 200 000 tonnes de déchets par an en ville, à Garosud.

Mais l'Odam a franchi un palier en rédigeant un rapport accablant sur le marché d'appel d'offres. Rapport transmis dernièrement au préfet puis au procureur de la République, qui a nommé un enquêteur. Aucune instruction n'est, à notre connaissance, ouverte, pouvant entraîner des poursuites. D'autant que, comme l'a confirmé l'avocat de l'Odam, les faits incriminés seraient prescrits.

Cela dit, le préfet en personne a « pris en compte » les remarques compilées dans ce document, car il apporte des éléments troublants. « Nous n'avons jamais été opposés au procédé de la méthanisation mais créer une seule méga unité était une ineptie », relève en préambule Raymond Gimilio, le président de l'Odam. Ce chercheur au CNRS, qui a travaillé au ministère de l'Environnement, a toujours souhaité savoir pourquoi Vinci avait obtenu le marché de construction d'Ametyst alors « qu'au moment des négociations, Vinci n'avait qu'une usine en cours de construction quand Valorga en avait onze réalisées ». Urbaser-Valorga, l'un des quatre concurrents (avec Linde, Bec et Vinci le vainqueur) qui proposait, par ailleurs, le meilleur prix. Raymond Gimilio l'a compris en étudiant les 517 pages concluant à l'attribution du marché à Vinci : « A-t-on pris le moins cher ? Non. Le plus expérimenté ? Non ! On arrive à Vinci pour des critères esthétiques d'intégration dans le paysage », s'insurge le président.

Christian Fina, le directeur général des services de l'Agglo, estime cette accusation sans fondement : « Un premier appel d'offres compétitif a été attaqué et annulé. Nous avons relancé la procédure dans sa totalité par sécurité. Vinci a été retenu et ce choix n'a pas été attaqué par les concurrents, y compris Valorga, arrivé en 2^e position. Les critères de sélection étaient connus avant le dépôt des offres. Nous n'avons pas modifié les règles en cours. »

L'Odam poursuit sur l'inexpérience



■ Raymond Gimilio (d.), président de l'Odam, mercredi au côté de Jacques Domergue. J.-M.M.

du lauréat : « Cela se paye aujourd'hui avec les dysfonctionnements à répétition - dont le feu dans le hall 7 - auxquels nous assistons et qui font que, trois ans après l'inauguration, l'usine n'est toujours pas réceptionnée. D'ailleurs, dans l'appel d'offres, aucun critère sur l'expérience professionnelle n'était exigé. On peut s'en étonner et, aujourd'hui, le regretter », poursuit Raymond Gimilio.

Un coût final de 94 M€ pour 63 M€ initialement annoncés

« On était sur un type de traitement des déchets nouveau en cours d'industrialisation. Ametyst était la première unité de cette taille. Les données ont évolué. Puis il a fallu prendre en compte de nouvelles normes de l'État », justifie, pour sa part, Christian Fina, qui vante par

ailleurs l'installation d'un coûteux 3^e bio-filtre pour éviter les odeurs si souvent dénoncées par les riverains. Membre de l'Odam, Pierre Joventin, également chercheur au CNRS, s'étonne enfin du coût final de l'usine : 63 M€ initialement annoncés pour découvrir un panneau à 74 M€ durant les travaux, puis 84 M€ au moment de l'inauguration et encore 10 M€ récemment ajoutés pour faire fonctionner une structure pour le moins laborieuse. D'autant qu'en attendant sa marche à plein rendement, il faudra probablement exporter quelques milliers de tonnes de déchets en dehors du territoire. Il est des projets qui ont connu plus de succès à Montpellier.

YANNICK POVILLON
ypovillon@midilibre.com

Les anomalies recensées depuis 2008

L'Odam a, comme les associations de riverains, recensé les nombreux dysfonctionnements de l'usine depuis sa mise en fonction, en 2008. On y trouve, en haut de la liste, le feu du hall 7 en septembre 2010. Feu qui serait parti d'un tapis transporteur. Mais une Clis (commission locale d'information et de surveillance), qui s'est tenue quelques jours après, a fait état d'une dizaine de dépôts de feu auparavant. Le plus important a détruit

le circuit de sortie des méthaniseurs. Autres anomalies : les odeurs, l'invasion de mouches, le déclenchement du portique de contrôle de radioactivité ou encore les pluies acides autour du site à cause de la combustion de biogaz... Et parmi les dégâts collatéraux, l'association pointe le remplissage plus rapide que prévu du CSDU (centre de stockage des déchets ultimes) de Castries, dont la durée de vie pourrait être réduite